

7 octobre 2021

Numéro 3

Ensemble... sourions, créons et célébrons!



Mot de la direction

Chers parents,

La routine est bien installée et nous nous apprêtons à vivre un beau mois d'octobre avec nos élèves. Nous vous remercions encore une fois de nous aider à respecter les consignes de sécurité et d'hygiène à l'école pour que cette belle année scolaire puisse se poursuivre sans trop de fermetures de classe. Nous vous rappelons que sur le terrain de l'école le port du masque est requis en tout temps.



Nous vous souhaitons un beau mois d'octobre.

Francine Lavergne, directrice
Marilène Forget, directrice adjointe

Offre d'emploi au service de garde

Nous sommes à la recherche de personnel de remplacement au service de garde pour combler certains besoins, notamment à l'heure du midi. Si vous êtes intéressés à venir travailler avec notre équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter Chantal Castonguay au 514-380-8899, poste 4029. Toutes vos disponibilités sont les bienvenues.
Exigences requises: Diplôme de secondaire 5 et cours de premiers soins

Sondage sur les besoins technologiques des élèves

En cas de fermeture de classe ou de fermeture partielle ou complète de l'école, nous devons nous assurer de répondre aux besoins technologiques de nos élèves en prévision de l'enseignement à distance. Veuillez répondre [à ce court sondage](#) afin que chaque famille puisse bénéficier d'un ordinateur portable ou d'une tablette pour faciliter l'enseignement à distance.



Utilisation des tests rapides à l'école

Concernant l'utilisation des tests rapides:

- Le test rapide est seulement utilisé lorsqu'un enfant développe des symptômes au cours de la journée afin de déterminer s'il peut rester en classe.
- À son arrivée à l'école, si l'enfant présente des symptômes de COVID-19, le parent sera contacté par téléphone afin qu'il vienne chercher son enfant. Aucun test rapide ne sera fait.
- Si votre enfant présente des symptômes de COVID-19 à la maison, vous devez le garder et aller le faire tester dans un centre de dépistage.
- Les tests rapides sont un ajout à l'ensemble des mesures sanitaires mises en place à l'école. Ils ne remplacent pas les tests effectués dans les centres de dépistage.

Stationnement près du débarcadère

Lorsque le débarcadère des parents n'est pas disponible et que vous ne pouvez pas attendre pour déposer votre enfant, voici quelques recommandations pour la sécurité de nos élèves.

- Éviter de se stationner entre la boîte aux lettres et l'arrêt qui précède le débarcadère.
- Utiliser le stationnement de la ville (et non celui du CPE).
- Laisser votre enfant sortir du véhicule du côté du trottoir.
- Quitter le plus rapidement possible l'espace pour ne pas bloquer la circulation.

Halloween

Cette année, les enfants pourront arriver à l'école déguisés le vendredi 29 octobre. Comme les enfants ne pourront pas se changer au cours de la journée, il faudra prévoir un costume confortable et sécuritaire. Le costume ne doit pas nuire à sa vision ni à ses déplacements. En raison des mesures sanitaires, le partage de collations ou de bonbons provenant de la maison n'est pas permis.



MOZAÏK – Communications à l'école

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, Mozaïk-Portail va permettre des envois de courriels seulement aux répondants (père, mère ou tuteur) dont le compte est lié à leurs enfants.

Ce qui signifie que chaque parent doit valider son adresse courriel et lier son enfant à son compte Mozaïk pour recevoir les courriels de l'école.

Si vous avez besoin d'aide pour compléter votre compte Mozaïk, veuillez communiquer avec Ghislaine Dion au 514-380-8899 poste 4021 ou envoyer un courriel à emiliegamelin@csdgs.qc.ca.

Normes et modalités d'évaluation – première communication

Au cours du mois d'octobre, les documents sur les normes et modalités d'évaluation pour le préscolaire et chaque cycle du primaire, incluant ceux de nos groupes adaptés du développement du langage, seront mis à jour et déposés sur notre site Internet.

La remise de la première communication ainsi que la rencontre parents-enseignant est prévue au plus tard le 19 novembre 2021.

Présentation de nos spécialistes

En cliquant sur [ce lien](#), vous retrouverez les présentations de nos spécialistes en musique, en art dramatique, en éducation physique et en anglais. Ces documents ont été déposés sur le site Internet de l'école.

Prochaine séance du conseil d'établissement

La première séance du conseil d'établissement aura lieu virtuellement le mercredi 27 octobre à 19h00. Un lien TEAMS sera envoyé aux membres du CÉ ainsi qu'aux membres du public qui auront manifesté leur intérêt d'ici le 22 octobre (par courriel ou téléphone).

Journée reprise des photos scolaires

Marche à suivre pour la réservation

Vous devez obligatoirement communiquer avec Fotoplus pour réserver une reprise de photo. Appeler entre lundi et vendredi, de 9h00 à 17h00 au 450-638-4288 poste 3.

Date de la reprise : Jeudi le 14 octobre, entre 16h00 et 19h00

**Endroit : Centre communautaire de Ste-Catherine
5365 boulevard Saint-Laurent, Ste-Catherine, J5C 1A6
Salle du Ruisseau**



Aucun étudiant ne sera admis à la reprise s'il n'a pas de réservation.

Règlements à suivre

- Port du masque obligatoire pour tous, sans exception, en entrant au Centre communautaire.
- Le lavage des mains est obligatoire avant d'entrer dans la salle du Ruisseau.
- Aucun parent ne sera accepté à l'intérieur, et ce SANS EXCEPTION.
- Quelqu'un de l'équipe Fotoplus guidera votre enfant à l'intérieur.
- Assurez-vous que votre enfant est prêt pour la photo quand il entre dans le local (visage propre, cheveux placés, etc.) pour éviter les contacts avec votre enfant.

Rappel de certaines règles de vie

Ponctualité à l'école

Voici un extrait des règles de vie de l'école – section « Arrivées et départs de l'école » :

Je suis ponctuel et j'arrive à l'école 5 minutes avant le début des classes. Si j'arrive en retard, un billet d'information me sera remis. Après quelques retards, une lettre sera envoyée à mes parents pour les informer. Si la situation perdure, des mesures seront prises afin de corriger cette situation.

Nous avons su faire preuve de compréhension pour le mois de septembre, laissant ainsi le temps aux familles de s'ajuster à l'horaire de l'école.

Depuis le lundi 4 octobre, les mesures prévues aux règles de conduite sont appliquées pour les retards. Ainsi des billets d'information sont maintenant remis aux élèves retardataires.

Code vestimentaire

Nous pensons qu'il est nécessaire de rappeler les règles concernant la tenue vestimentaire à l'école :

L'école est un milieu d'éducation et en ce sens, la tenue vestimentaire doit être empreinte de décence et de respect. En conséquence, les éléments vestimentaires suivants sont interdits en tout temps à l'école Émilie-Gamelin :

- *Camisole à fines bretelles ou échancrée*
- *Short court*
- *Sandales de style « gougounes »*
- *Jupe ou robe plus courte que la hauteur du genou.*
- *Casquette, capuchons, tuques, chapeaux (à l'intérieur de l'école)*
- *Les vêtements véhiculant des messages ou faisant référence à la violence, à la provocation, à la vulgarité, au racisme, à l'intolérance, au sexisme, aux psychotropes ou à l'alcool et à une appartenance à des groupes prônant la violence*
- *Les vêtements troués, effilochés ou arborant des graffitis*
- *Vêtements transparents laissant paraître les sous-vêtements*

L'adulte se réserve le droit de communiquer avec les parents si la tenue vestimentaire de son enfant ne respecte pas le code vestimentaire.

Chiens sur le terrain de l'école

Par souci de sécurité, il est interdit de circuler sur le terrain de l'école avec des animaux (zone d'attente des parents, débarcadère du service de garde et zone des autobus inclus).

Vêtements pour les cours d'éducation physique

Pour les cours d'éducation physique, l'élève doit porter des vêtements adaptés à l'activité physique et doit être chaussé d'espadrilles différentes de celles portées sur la cour.

Calendrier du mois d'octobre 2021

11 octobre : Congé de l'Action de grâce

22 octobre : Journée pédagogique

27 octobre : Rencontre du conseil d'établissement

29 octobre : Journée déguisée - Halloween à l'école